

Bordeaux, le 03/03/ 2021

**AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE
DANS LE DEPARTEMENT DE LA GIRONDE**

Préambule :

L'état d'urgence sanitaire a été prorogé par la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, puis par celle n° 2021-160 du 15 février 2021, le prolongeant jusqu'au 1^{er} juin 2021.

Le décret modifié n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrit les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Les Préfets de département sont compétents pour arrêter pour leur territoire les mesures nécessaires afin de contenir la propagation du virus.

Dans ce cadre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'appuyer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de contenir la circulation virale.

Des indicateurs épidémiologiques en Gironde qui témoignent d'une circulation virale du SARS COV2 toujours élevée et en augmentation dans le territoire de Bordeaux Métropole ainsi qu'à Bordeaux

Sur la base des données produites par Santé publique France au 03/03/2021, la situation épidémiologique se traduit par :

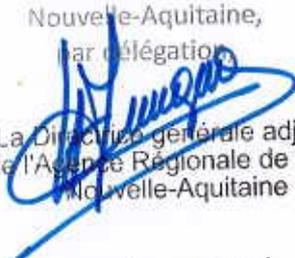
- Pour le département de la Gironde, un taux d'incidence (considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants), en semaine 8 à **135,9** pour 100 000 habitants et un taux de positivité qui augmente significativement de 4,4 % en semaine 5 à **5,4** % en semaine 8 ;
- Pour Bordeaux Métropole, ce taux d'incidence marque une nette augmentation, passant de 144,6 en semaine 5 à **167,5** en semaine 8 avec un taux de positivité en hausse également (4,2 % en semaine 5 et **5,9** % en semaine 8) ;
- Pour la ville de Bordeaux, le taux d'incidence est, non seulement supérieur aux taux du département et de celui de Bordeaux métropole, mais son évolution est particulièrement marquée : 130 pour 100 000 habitants en semaine 5 et **174** en semaine 8. L'évolution du taux de positivité suit la même dynamique : 3,6 % en semaine 5 et **5,7** % en semaine 8.

- Enfin, pour l'ensemble du département, les résultats des PCR de criblage montrent une évolution préoccupante du variant anglais en très nette hausse augmentation, passant de 27,6 % à **68,4 %** de la semaine 6 à la semaine 8.

L'ensemble de ces indicateurs épidémiologiques requièrent un maintien de la vigilance de tous et une observance stricte des mesures barrières.

Toutes mesures visant à limiter les rassemblements de forte densité à l'extérieur où les gestes barrière ne peuvent être respectés sont fortement recommandées.

Pour le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine,
par déléguée



La Directrice générale adjointe
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Hélène JUNQUA